

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 MAI 2017**

### **MAPA (Marché à Procédure Adaptée) : construction d'un giratoire, d'une piste cyclable et aménagement de trottoirs**

Lancement du marché sur le site « [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) » avec date limite de dépôt des candidatures le Jeudi 1er juin à 14 h. Une parution dans la presse est prévue. La commission « appel d'offres » devra se réunir dans le courant du mois de juin.

Une mission « sécurité » est obligatoire pendant les travaux. Plusieurs devis ont été reçus. L'entreprise AB COORDINATION est retenue.

### **PLU (Plan Local d'Urbanisme) : arrêt de projet**

Madame le Maire rappelle les grandes lignes du PLU, et présente les différentes pièces du dossier d'arrêt de projet. L'ensemble du Conseil Municipal prend acte de l'arrêt de projet du PLU. Il sera soumis à approbation en Conseil Communautaire le 1<sup>er</sup> juin prochain.

### **Service espaces verts : recrutement d'un stagiaire**

M. Cédric MAHOUDEAU doit effectuer un stage non rémunéré de 5 semaines, du 6 juin au 13 juillet dans le cadre de sa formation. Le conseil municipal valide la signature de la convention de stage.

### **Affaires diverses**

**Label « Terre saine »** : Madame Ségolène ROYAL a adressé un courrier de félicitations pour les actions communales en faveur du « Zéro pesticide » et décerne à la commune ce label.

**Prochain Conseil Municipal le mardi 6 juin 2017 à 19 h**